

Direction des Etudes des  
Répertoires et des Statistiques

**ETUDE**  
décembre 2010

Les femmes dans  
l'agriculture  
au 1<sup>er</sup> janvier 2009

décembre 2010

# **Les femmes dans l'agriculture au 1er janvier 2009**

Contact presse :  
Géraldine Vieuille 01 41 63 72 41  
[vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr](mailto:vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr)

# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Sources et définitions .....</b>	<b>4</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>4</b>
<b>Champ de population .....</b>	<b>6</b>
<b>Synthèse.....</b>	<b>7</b>
<b>1. Les femmes représentent un quart des chefs d'exploitation agricole.....</b>	<b>9</b>
1.1 - LES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION SONT PLUS AGEES QUE LES HOMMES. ....	9
1.2 - LES INSTALLATIONS DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2008 .....	10
1.3 - PRES DE LA MOITIE DES FEMMES CHEF D'EXPLOITATION SONT SUR DES EXPLOITATIONS EN NOM PERSONNEL .....	12
1.4 - L'ELEVAGE BOVINS LAIT EST L'ACTIVITE AGRICOLE PRINCIPALE DES EXPLOITATIONS DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION.....	14
1.5 - LA TAILLE MOYENNE DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE DES EXPLOITATIONS AYANT UNE FEMME CHEF D'EXPLOITATION EST DE 38 HA EN 2009 .....	15
1.6 - L'ASSIETTE BRUTE MOYENNE DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION EST PLUS FAIBLE QUE CELLE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS .....	16
<b>2. Les femmes conjointes actives dans l'exploitation .....</b>	<b>17</b>
2.1 - DANS L'EXPLOITATION, 22 % DES CONJOINTES SONT ACTIVES .....	17
2.2 - L'ELEVAGE BOVINS LAIT EST L'ACTIVITE PRINCIPALE DES FEMMES CONJOINTES ACTIVES DANS L'EXPLOITATION .....	18
<b>3. Les femmes salariées de la production agricole .....</b>	<b>19</b>
3.1 - LES FEMMES SALARIEES AGRICOLES TRAVAILLENT MAJORITAIREMENT DANS LA VITICULTURE.....	20
3.2 - LES FEMMES SALARIEES AGRICOLES SONT PRINCIPALEMENT EN CDD .....	20
3.3 - LES CONTRATS A TEMPS PARTIEL .....	21
<b>Chiffres clés pour les femmes dans l'agriculture au 1<sup>er</sup> janvier 2009 .....</b>	<b>22</b>
<b>Cartes, Graphiques et Tableaux.....</b>	<b>23</b>

# Introduction

Les femmes, bien que minoritaires dans l'agriculture, assurent une part importante de l'emploi. Présentes en tant que chefs d'exploitation, salariées ou conjointes dans tous les systèmes de production, elles contribuent au dynamisme du milieu rural et au maintien du tissu social environnant leur famille et leur exploitation. Les évolutions que connaît actuellement le monde agricole entraînent des changements dans l'ensemble de la profession agricole.

Cette étude, constituée en trois volets, est consacrée aux catégories de femmes actives dans l'agriculture : les femmes en tant que chef d'exploitation, les conjointes actives dans l'exploitation et les femmes salariées de la production agricole.

Elle actualise l'étude parue en juillet 2009 relative aux « Femmes dans l'agriculture au 1<sup>er</sup> janvier 2008 ».

## Sources et définitions

Les données relatives aux femmes chefs d'exploitation ou conjointes de chefs sont issues du fichier COTNS de l'année 2009 et du fichier INSTALLATIONS de l'année 2008.

Les résultats de l'activité des chefs d'exploitation sont mesurés par l'assiette brute de cotisation. Celle-ci est liée au revenu du chef d'exploitation, elle n'est pas modifiée par l'existence d'un conjoint participant à l'activité.

Les données relatives aux femmes salariées agricoles proviennent du fichier des contrats de travail de l'année 2001 à l'année 2008 et des tableaux de bord de l'emploi 2008.

## Méthodologie

### ■ Méthode statistique

Toutes les différences de moyenne et de fréquence lors des comparaisons des caractéristiques de deux populations (hommes et femmes) ont été testées.

- Cas du test de significativité des différences de moyennes : utilisation du test de Student.
- Cas du test de significativité des différences entre 2 fréquences: utilisation du test de Khi-2.

# Méthodologie (suite)

## ■ Non-salariés

L'assiette brute des cotisations au titre d'une année **n** s'obtient :

- soit par la moyenne des revenus agricoles (revenus professionnels) déclarés à la MSA au cours des trois années **n-3, n-2, n-1** (86% des effectifs) si le chef d'exploitation a choisi l'option triennale.
- soit par le revenu de l'année **n-1** (14% des effectifs) si le chef d'exploitation a choisi l'option annuelle.

La catégorie ATEXA (Accidents du Travail des Exploitants Agricoles) est la catégorie de risque utilisée pour l'analyse et la tarification des accidents du travail et maladies professionnelles des exploitants agricoles.

Champ : France métropolitaine y compris Alsace-Moselle, excepté lorsque l'étude décline des résultats par catégorie de risque ATEXA (dans ce cas les 3 097 femmes chefs d'exploitation dénombrées dans les trois départements de l'Alsace-Moselle - Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle- en sont exclues puisque ce régime d'assurance n'a pas été mis en place dans ces deux régions.

## ■ Salariés

Le salaire brut intègre l'ensemble des primes y compris l'indemnité compensatrice de congés payés pour les CDD.

Si le salarié a eu plusieurs contrats de travail dans le même code risque accident du travail, il est compté une seule fois. Par contre, s'il a travaillé dans plusieurs secteurs, il sera compté plusieurs fois.

L'activité de production agricole sélectionnée pour ces salariés est définie par rapport à la catégorie de risque ATEXA, elle exclut donc systématiquement les salariés des régions Alsace-Moselle, pour lesquels ce régime d'assurance n'a pas été mis en place.

La production agricole concerne, les activités de production, d'élevage et d'exploitation du bois ainsi que les activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Valeur du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) horaire :

- au 01/05/2008 : 8,63 euros.
- au 01/07/2008 : 8,71 euros.

# Champ de population

## ■ Les femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise :

Il s'agit de tous les chefs d'exploitation ou d'entreprise de sexe féminin (personnes physiques, membres de GAEC ou de sociétés) en activité qui cotisent à l'une ou à l'autre des quatre branches de sécurité sociale.

Les cotisants de solidarité sont exclus de l'analyse ainsi que les jeunes femmes chefs d'exploitation installées après le 1er janvier 2008.

## ■ Les conjointes d'exploitants :

La population des conjointes comporte des femmes actives et des femmes non actives dans l'exploitation. Dans le cadre de cette étude, la population des conjointes actives est l'objet d'une attention plus particulière. Celle-ci se compose des collaboratrices d'exploitation et des conjointes participant aux travaux.

## ■ Les femmes salariées de la production agricole :

Il s'agit des salariées employées dans des entreprises relevant d'une des catégories de risque d'accidents du travail (AT) suivantes : cultures spécialisées, champignonnières, élevage spécialisé de gros animaux, élevage spécialisé de petits animaux, conchyliculture, marais salants, cultures et élevage non spécialisés, viticulture, sylviculture, exploitations de bois, entreprises de travaux agricoles, gardes-chasses et gardes-pêche, organisme de remplacement et de travail temporaire.

# Synthèse

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population active agricole féminine se répartit en trois catégories : les femmes chefs d'exploitation, les conjointes actives dans l'exploitation et les femmes salariées de la production agricole.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE**

Catégorie professionnelle	Nombre
Femmes chefs d'exploitation au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	123 768
Conjointes d'exploitant au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	44 286
Femmes salariées de la production agricole au cours de l'année 2008	401 000

## ■ Les femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole

Les femmes représentent un quart de la population des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en activité au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette proportion demeure stable depuis 1999.

Leur âge moyen est de 51 ans contre 46 ans pour la population des chefs d'exploitation de sexe masculin. La proportion de femmes chefs d'exploitation âgées de 55 ans et plus s'élève à 39 % contre 22 % pour les chefs d'exploitation de sexe masculin. Leur activité principale est l'élevage de bovins-lait.

Le transfert entre époux concerne 5 % de l'ensemble des exploitants agricoles, soit 23 014 personnes. Les femmes devenant chefs d'exploitation en lieu et place de leur mari sont 21 058 soit 17 % de l'ensemble des chefs d'exploitation de sexe féminin.

Les hommes succédant à leur femme en tant que chefs d'exploitation sont 1 956 soit 0,5 % de l'ensemble des chefs d'exploitation de sexe masculin.

Plus de trois quarts des femmes chefs d'exploitation sont mariées.

Les femmes chefs d'exploitation exploitent une superficie agricole utile (SAU) moyenne de 38 ha. Cette superficie est significativement moins importante que celle exploitée par les chefs d'exploitation masculins qui est de 52 ha. Les différences sont statistiquement significatives et vérifiées quelque soit le type d'activité de l'exploitation.

Près de la moitié des femmes chefs d'exploitation exercent dans une exploitation sous forme individuelle.

En 2009, l'assiette brute totale de cotisation à laquelle elles sont soumises totalise 1,29 milliard d'euros, soit 19 % de l'assiette totale du régime. Les femmes chefs d'exploitation sont à 67 % imposées au réel.

### ■ Les conjointes d'exploitants

Les conjointes d'exploitants sont au nombre de 205 591. Seules 44 286, soit 22 % d'entre elles sont affiliées à la MSA en tant que conjointes actives dans l'exploitation. Parmi ces femmes conjointes actives, 14 % sont des conjointes collaboratrices à titre secondaire et 86 % sont des collaboratrices à titre exclusif ou principal.

Elles travaillent principalement dans les secteurs de l'élevage bovins lait et des cultures céréalières et industrielles.

La SAU moyenne des exploitations où travaillent des femmes conjointes est de 63 ha contre 50 ha pour les exploitations où la conjointe ne participe pas aux travaux.

Les différences sont statistiquement significatives et vérifiées quel que soit le type d'activité de l'exploitation.

### ■ Les femmes salariées de la production agricole

Au cours de l'année 2008, le nombre de femmes salariées d'une exploitation agricole s'élève à 401 000, en diminution de 1,2 % par rapport à 2007 (406 000).

Le nombre de salariés de la production agricole s'élève à 1 056 000 ; les femmes représentent 38 % des effectifs.

Elles occupent principalement des emplois dans la viticulture (39%) et les cultures spécialisées (33 %). Elles sont 87 % à être en CDD.

Le montant correspondant à la rémunération de l'ensemble des femmes salariées de la production s'élève à 1,7 milliard d'euros, soit 29 % du montant total des rémunérations de la production, tous sexes confondus.

Le salaire horaire moyen brut des femmes salariées de la production est de 10 euros brut en contrat CDD et 12 euros brut en contrat CDI.

## 1. Les femmes représentent un quart des chefs d'exploitation agricole

La France recense 505 106 chefs d'exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 2009 dont 12 334 dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Parmi ceux-ci, les femmes sont au nombre de 123 768, en diminution de -1,7 % par rapport à 2008. Elles représentent le quart de la population des chefs d'exploitation cotisant à l'une ou à l'autre des quatre branches : maladie, prestations familiales, vieillesse et accidents du travail.

### 1.1 - Les femmes chefs d'exploitation sont plus âgées que les hommes.

En 2009, l'âge moyen des femmes chefs d'exploitation est de 51 ans contre 46 ans pour les hommes chefs d'exploitation.

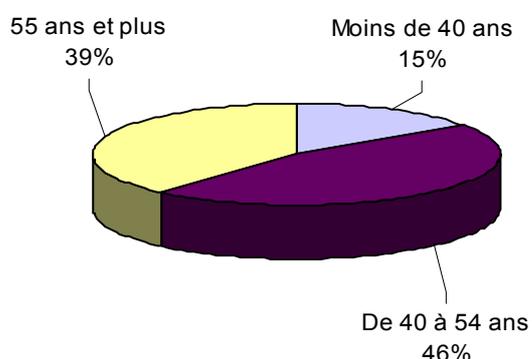
- ◆ Parmi les femmes chefs d'exploitation, 15 % ont moins de 40 ans contre 26 % pour les chefs d'exploitation de sexe masculin (graphiques 1 et 2).
- ◆ La part plus importante des 55 ans et plus, 39 % chez les femmes contre 22 % chez les hommes, s'explique notamment par le phénomène de reprise de l'exploitation par les femmes lorsque le conjoint quitte le statut de chef d'exploitation agricole, notamment lors de son départ en retraite (voir paragraphe 1.2).

La proportion de femmes chefs d'exploitation à titre exclusif est de 84 % contre 85 % pour les chefs d'exploitation de sexe masculin. Ces deux valeurs sont significativement différentes au risque de 1 % d'erreur.

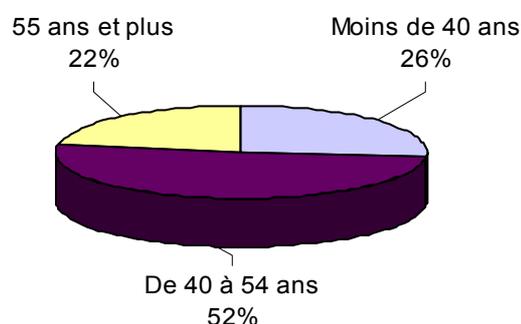
En 2009, 77 % des femmes chefs d'exploitation sont mariées ou vivent en concubinage contre 54 % pour leurs homologues masculins.

D'autre part, 15 % des femmes sont célibataires alors que ce statut marital concerne 41 % des hommes.

**GRAPHIQUE 1**  
**REPARTITION DES FEMMES CHEFS**  
**D'EXPLOITATION SELON L'AGE EN 2009**



**GRAPHIQUE 2**  
**REPARTITION DES HOMMES CHEFS**  
**D'EXPLOITATION SELON L'AGE EN 2009**



SOURCE : MSA

## 1.2 - Les installations des femmes chefs d'exploitation en 2008

En 2008, le régime agricole recense 16 086 nouveaux chefs d'exploitation, dont 8 838 hommes et 7 248 femmes.

Parmi les nouvelles installations des femmes chefs d'exploitation, 38 % d'entre elles sont âgées de 40 ans et moins, leurs homologues masculins sont 82 % à avoir 40 ans et moins (tableau 1).

Elles sont nombreuses dans les régions du Pays de la Loire, en Bretagne, en Rhône Alpes et dans le sud ouest de la France (carte 1).

Les femmes comme les hommes s'installent sur une exploitation présentant une SAU moyenne de 36 ha.

Sur l'ensemble des femmes nouvellement installées, la part des femmes âgées de 55 ans et plus installées en 2008 est de 26 % (carte 2). Ces installations découlent essentiellement de reprises temporaires d'exploitations par les conjointes d'exploitants qui partent en retraite. Les hommes de 55 ans et plus ne représentent plus que 5 % de l'ensemble des installés de sexe masculin. La SAU moyenne correspondant à ces installations est de 45 ha pour les femmes et 24 ha pour les hommes.

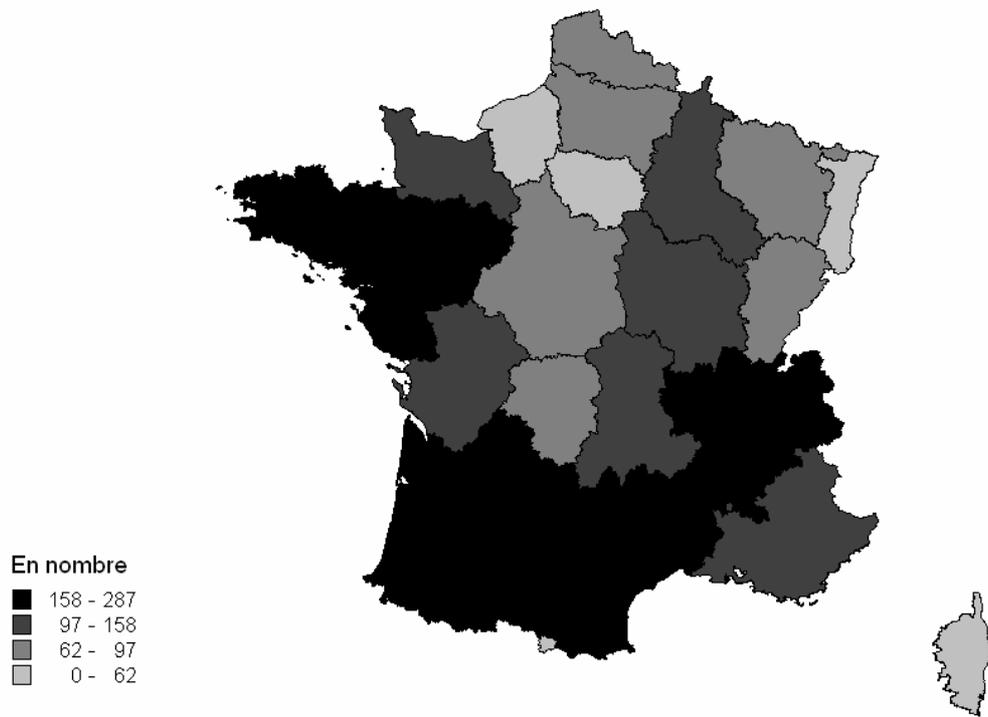
Les transferts entre époux représentent 15 % des motifs d'installations et bénéficient pour 48 % d'entre eux à des femmes de 55 ans et plus.

**TABLEAU 1**  
**NOMBRE DE NOUVEAUX INSTALLES DE 40 ANS ET MOINS**  
**PAR TRANCHES D'AGE ET SEXE EN 2008**

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
18-20 ans	383	53	436
21-24 ans	1 999	265	2 264
25-29 ans	2 204	618	2 822
30-34 ans	1 508	737	2 245
35-40 ans	1 163	1 067	2 230
<b>TOTAL</b>	<b>7 257</b>	<b>2 740</b>	<b>9 997</b>

SOURCE : MSA

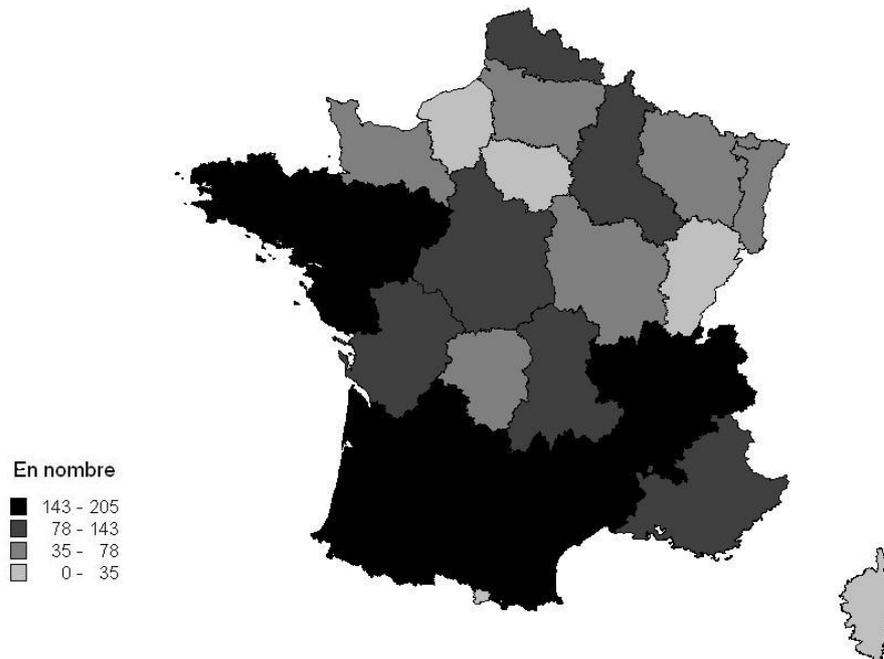
**CARTE 1**  
**INSTALLATIONS DE FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION**  
**DE 40 ANS ET MOINS EN 2008**



France : 2 740 (38 % des femmes)

SOURCE : MSA

**CARTE 2**  
**INSTALLATIONS DE FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION**  
**DE 55 ANS ET PLUS EN 2008**



France : 1 885 (26 % des femmes)

SOURCE : MSA

### 1.3 - Près de la moitié des femmes chef d'exploitation sont sur des exploitations en nom personnel

En 2009, la part des chefs d'exploitation exerçant en nom personnel parmi les femmes est de 47 %, elle est de 52 % pour les hommes.

Le plus fort taux de femmes chefs d'exploitation en nom personnel se situe surtout dans la partie sud de la France (carte 3).

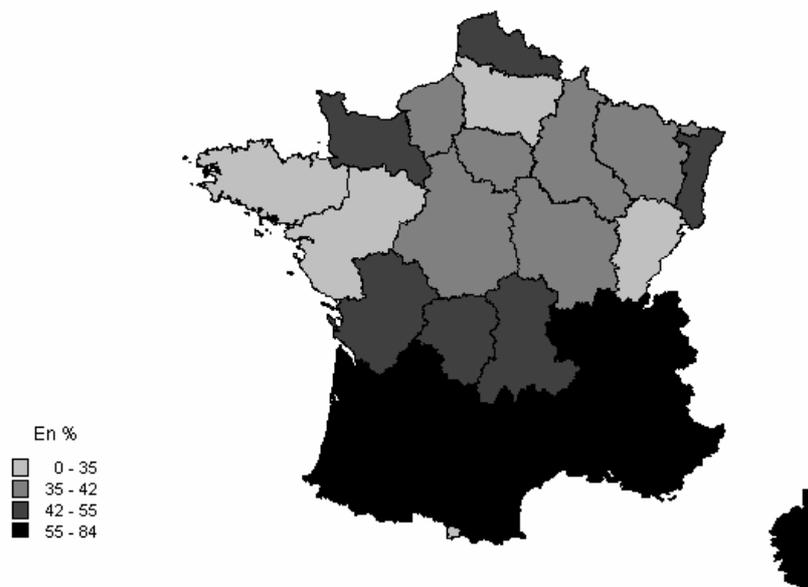
La part des chefs d'exploitation exerçant sur des exploitations sous formes sociétaires (GAEC, EARL et autres) est de 53 % chez les femmes et de 48 % chez les hommes.

La proportion de femmes chefs d'exploitation en EARL est de 24 % alors que la forme GAEC est de 17 %. Ces proportions s'élèvent respectivement à 17 % et 24 % pour les hommes.

L'élevage bovins lait est exploité de façon dominante sous forme sociétaire, soit en EARL (28 %), soit en GAEC (37 %).

Les femmes chefs d'exploitation choisissent la forme individuelle à partir de 55 ans et la forme juridique EARL surtout entre 40 et 50 ans (graphique 3).

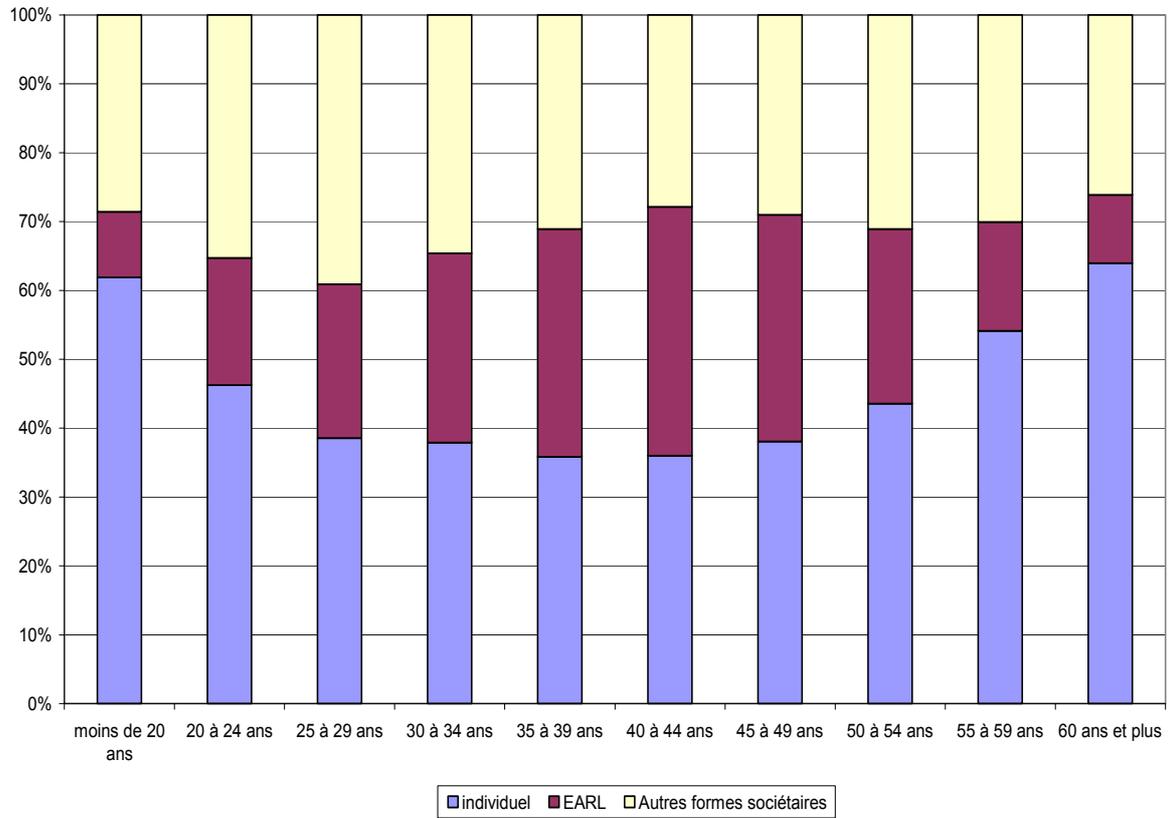
**CARTE 3**  
**PROPORTION DE FEMMES CHEF D'EXPLOITATION EN NOM PERSONNEL**  
**EN 2009**



France entière : 47 %

SOURCE : MSA

**GRAPHIQUE 3**  
**FORME JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION**  
**EN 2009**

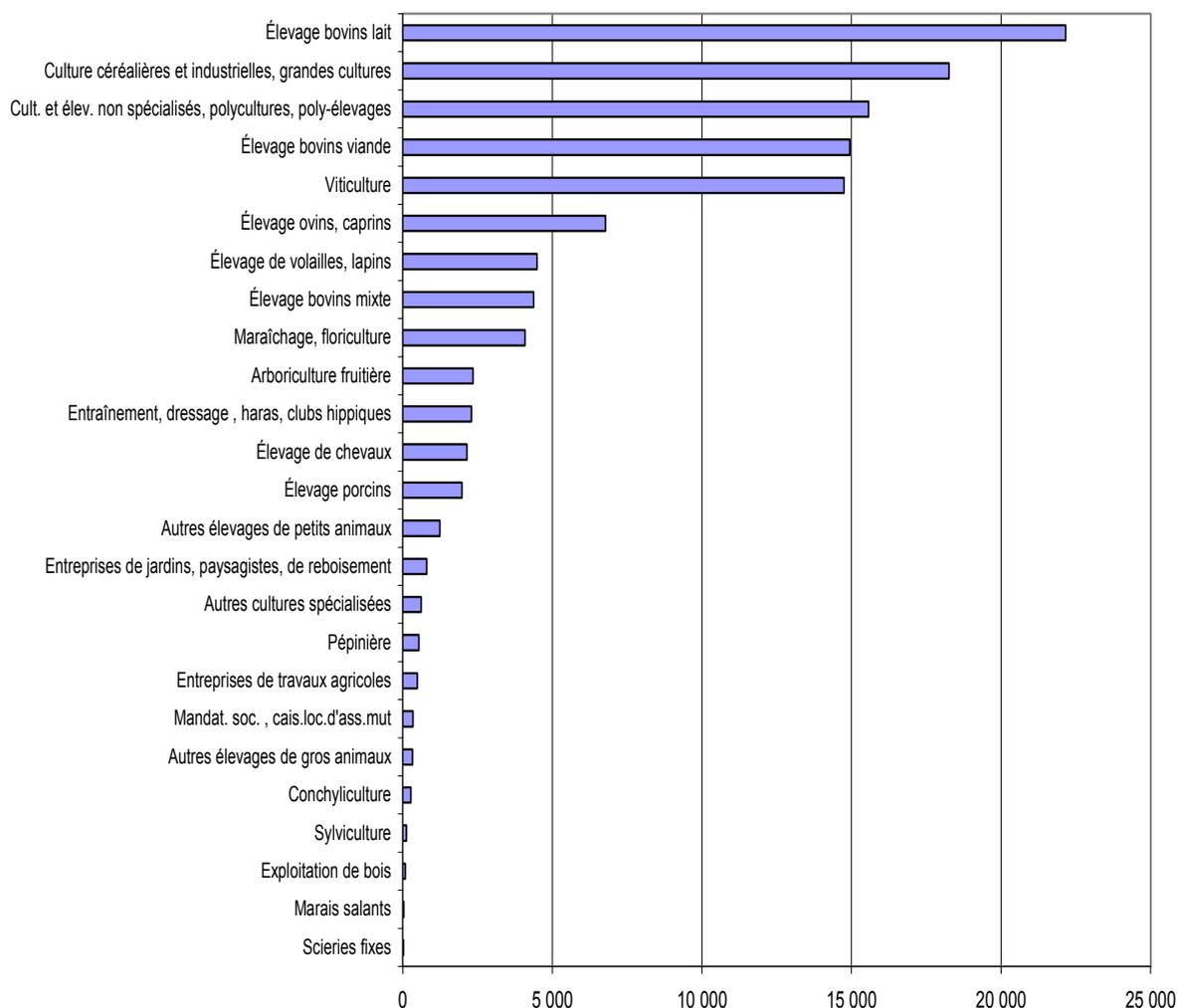


SOURCE : MSA

## 1.4 - L'élevage bovins lait est l'activité agricole principale des exploitations des femmes chefs d'exploitation

En 2009, les activités principales des exploitations des femmes chefs d'exploitation sont : l'élevage bovins lait (19 %), les cultures céréalières et industrielles (15 %), les cultures et élevage non spécialisés, polycultures, poly-élevage (13 %) (graphique 4).

**GRAPHIQUE 4**  
**REPARTITION DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE**  
**SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA\* EN 2009**



\* Catégories de risques utilisées pour l'analyse et la tarification des accidents du travail et maladies professionnelles des exploitants agricoles.

SOURCE : MSA

### 1.5 - La taille moyenne de la surface agricole utile des exploitations ayant une femme chef d'exploitation est de 38 ha en 2009

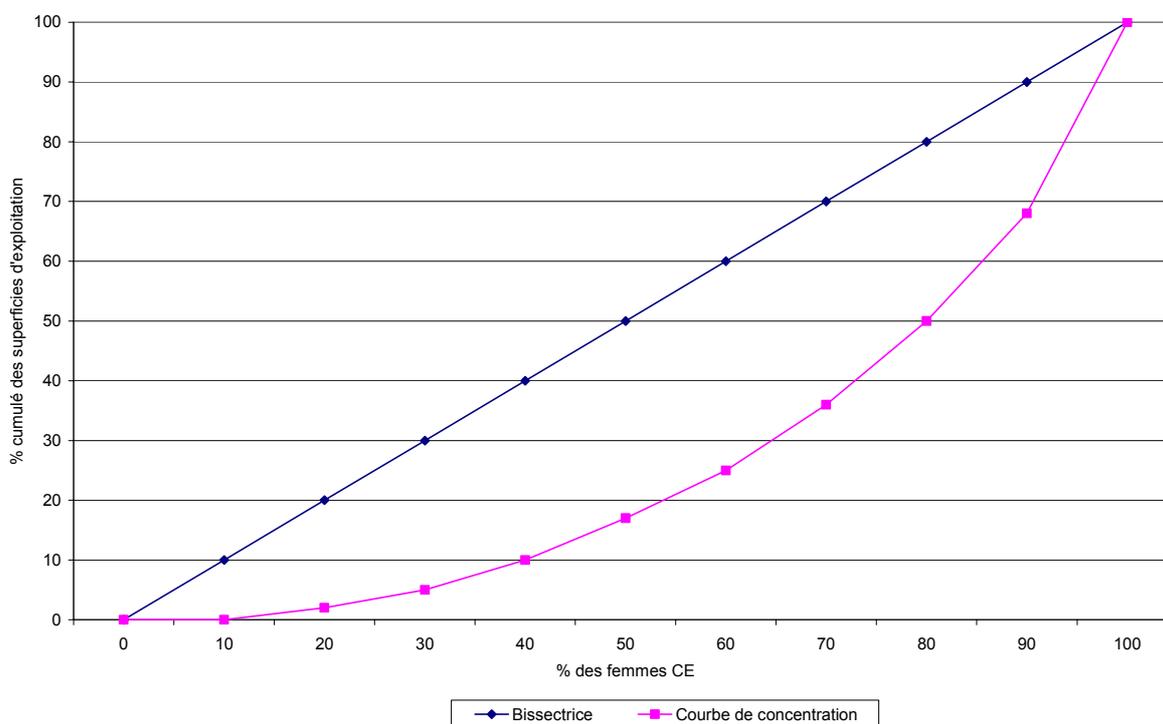
La superficie occupée par les femmes chef d'exploitation est de 4,7 millions ha contre 19,7 millions ha pour les hommes.

La superficie agricole utilisée moyenne des femmes chefs d'exploitation est inférieure à celle des hommes chefs d'exploitation, 38 ha contre 52 ha, la moyenne nationale étant de 48 ha.

Les terres se répartissent de la façon suivante (graphique 5) :

- ♦ 20 % des femmes chefs d'exploitation ayant les plus petites superficies se partagent 2 % de la superficie totale (0,72 % pour les hommes),
- ♦ 50 % de la population des femmes chefs d'exploitation ayant les plus petites superficies se partagent 17 % de la superficie totale (15 % pour les hommes),
- ♦ 10 % des femmes chefs d'exploitation ayant les plus grandes superficies se partagent 32 % de la superficie totale occupée par des femmes chefs d'exploitation (31 % pour les hommes),

**GRAPHIQUE 5**  
**CONCENTRATION DES TERRES DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2009**



SOURCE : MSA

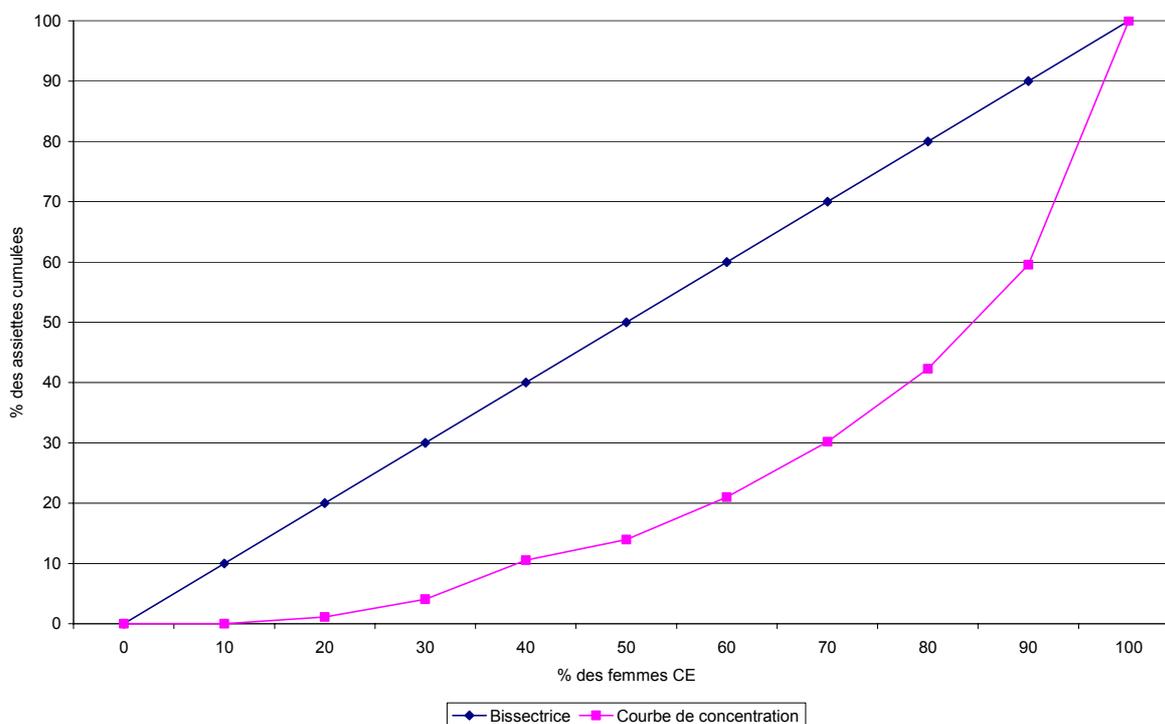
## 1.6 - L'assiette brute moyenne des femmes chefs d'exploitation est plus faible que celle de l'ensemble des exploitants

En 2009, l'assiette brute de cotisations des femmes chefs d'exploitation s'élève à 1,29 milliard d'euros soit 19 % de l'assiette totale de l'ensemble des exploitants.

Cette assiette se répartit de la façon suivante (graphique 6) :

- 20 % des femmes chefs d'exploitation ayant les revenus les plus faibles se partagent 1 % de l'assiette de cotisation.
- 50% des femmes chefs d'exploitation ayant les revenus les plus faibles se partagent 14 % de l'assiette de cotisation.
- 10 % des femmes chefs d'exploitation ayant les revenus les plus importants se partagent 40 % de l'assiette de cotisation.

**GRAPHIQUE 6**  
**CONCENTRATION DE L'ASSIETTE BRUTE DES FEMMES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2009**



SOURCE : MSA

L'assiette brute moyenne des femmes chefs d'exploitation est de 10 451 euros et de 14 739 euros pour les hommes chefs d'exploitation.

En 2009, les femmes chefs d'exploitation sont majoritairement imposées au réel (67 %). L'assiette moyenne des femmes chefs d'exploitation au réel s'élève à 13 232 € contre 17 887 € pour les hommes.

L'assiette moyenne des femmes imposées au régime du forfait est de 4 875 € contre 5 582 € pour les hommes.

## 2. Les femmes conjointes actives dans l'exploitation

### 2.1 - Dans l'exploitation, 22 % des conjointes sont actives

Parmi l'ensemble des 205 591 conjointes d'exploitants, 22 %, soit 44 286 personnes, sont affiliées à la MSA comme conjointes actives sur l'exploitation.

La population des femmes conjointes actives se répartit de la façon suivante :

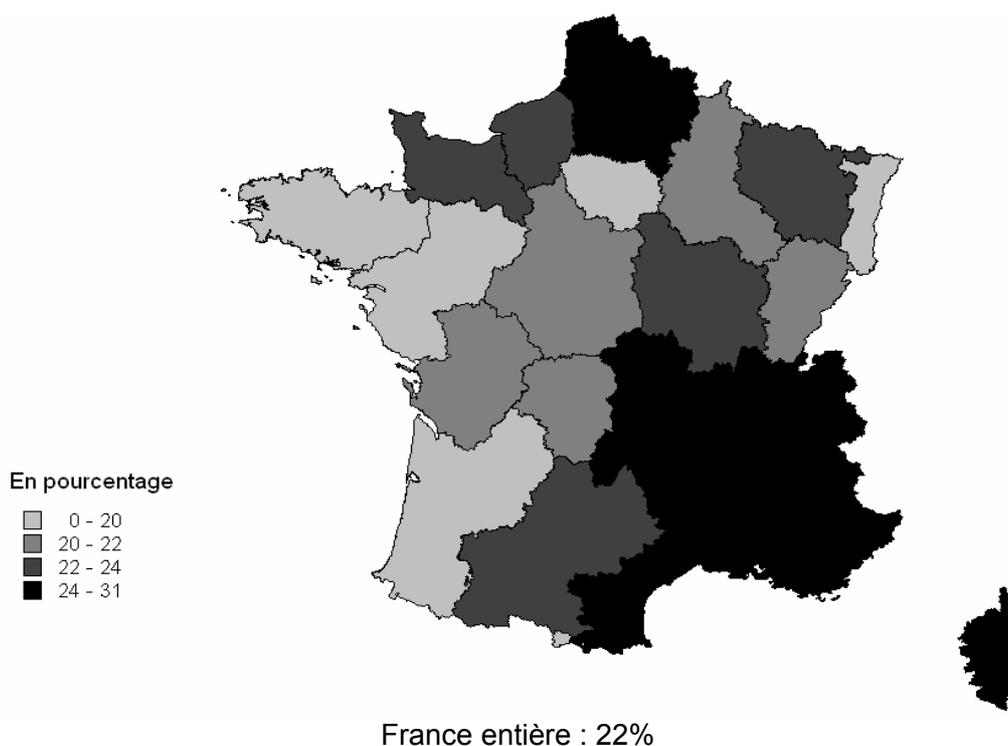
- 86 % de conjointes collaboratrices à titre exclusif ou principal
- 14 % de conjointes collaboratrices à titre secondaire

Le plus grand nombre de femmes collaboratrices d'exploitation se trouvent dans le Nord-Pas-de-Calais et le quart Sud-Est.

A l'inverse, les régions ayant le moins de femmes conjointes actives sont l'Alsace et une grande partie des régions de la façade Atlantique (carte 4).

Pour information, la qualité de conjoint participant aux travaux ne peut plus être acquise depuis le 1<sup>er</sup> mai 2000. Les personnes bénéficiant de cette qualité pouvaient la conserver jusqu'à présent mais la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009 l'a définitivement supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**CARTE 4**  
**POURCENTAGE DE FEMMES CONJOINTES ACTIVES DANS L'EXPLOITATION EN 2009**  
**PAMI L'ENSEMBLE DES CONJOINTES**

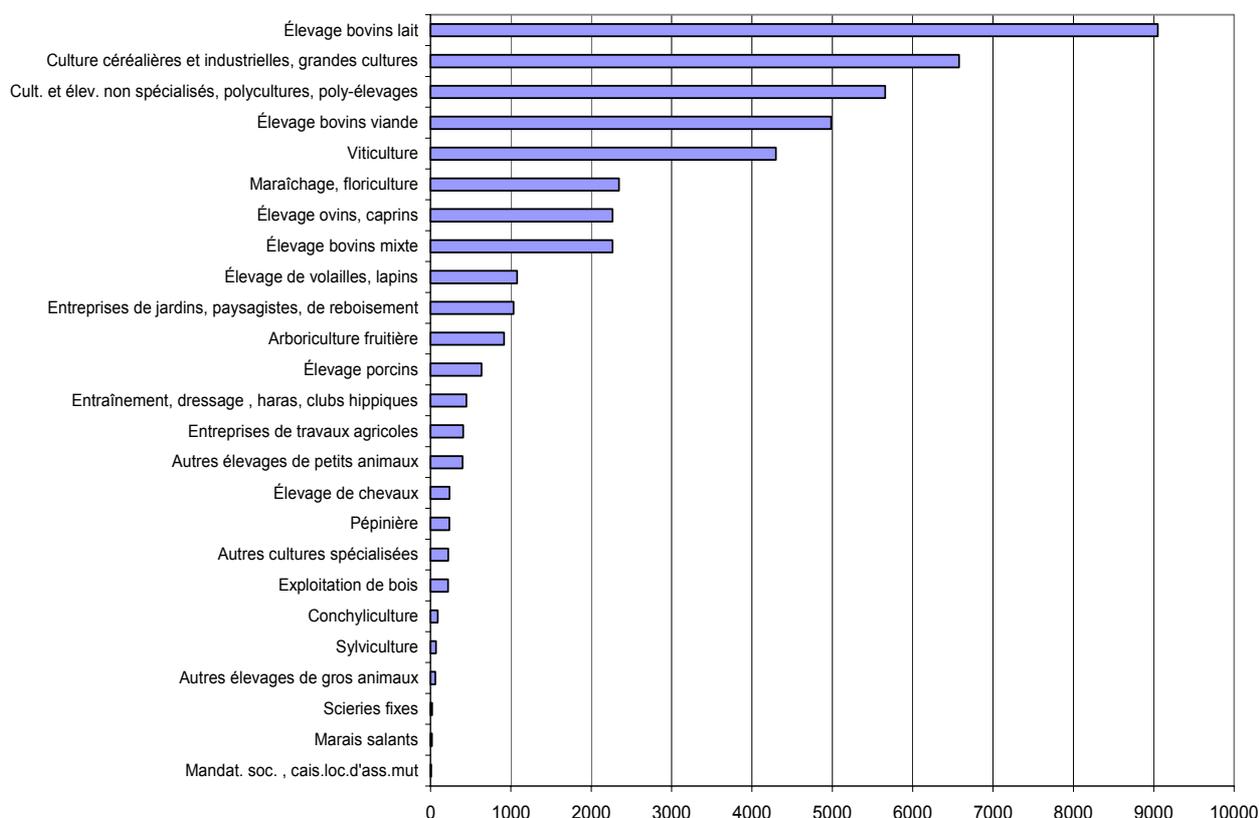


SOURCE : MSA

## 2.2 - L'élevage bovins lait est l'activité principale des femmes conjointes actives dans l'exploitation

Les femmes conjointes actives dans l'exploitation sont plus nombreuses dans le secteur de l'élevage bovins lait que dans les autres secteurs d'activité agricole. En effet, 21 % des femmes travaillent dans ce secteur ; elles sont 15 % dans les cultures céréalières et industrielles, 13 % dans les cultures et élevages non spécialisés et 12 % dans l'élevage bovins-viande (graphique 7).

**GRAPHIQUE 7**  
**L'ACTIVITE DES CONJOINTES ACTIVES DANS L'EXPLOITATION**  
**SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA\* EN 2009**



\* Catégories de risques utilisées pour l'analyse et la tarification des accidents du travail et maladies professionnelles des exploitants agricoles.

SOURCE : MSA

La superficie totale des exploitations où la femme conjointe est active dans l'exploitation est de 2,8 millions ha, soit 11 % de la superficie totale.

La superficie moyenne des exploitations où la conjointe exerce une activité sur l'exploitation est de 63 ha. Lorsqu'il s'agit d'une collaboratrice d'exploitation à titre exclusif ou principal, elle est de 59 ha contre 82 ha pour une conjointe collaboratrice d'exploitation à titre secondaire. Elle est de 50 ha pour les exploitations sans conjointe participante.

Les différences sont statistiquement significatives et vérifiées quel que soit le type d'activité de l'exploitation.

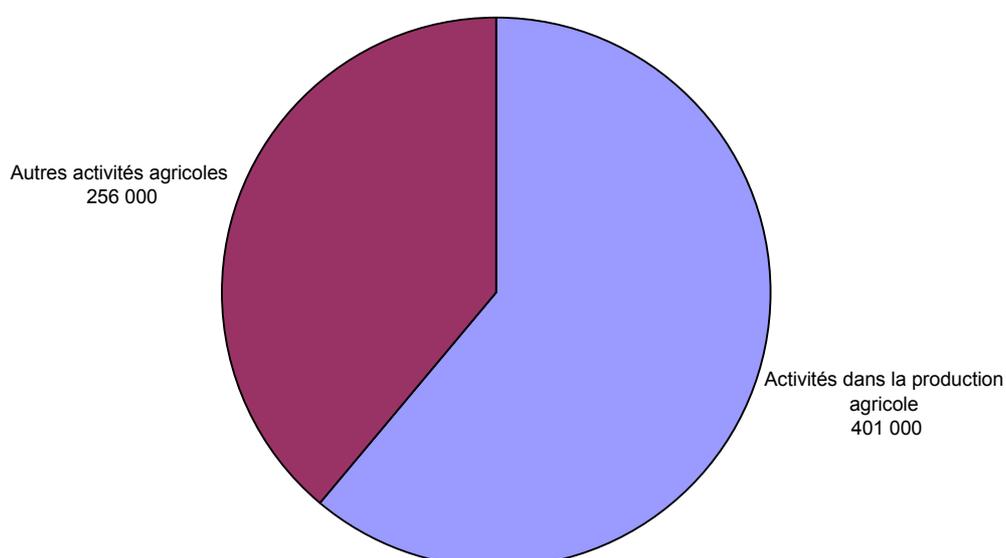
### 3. Les femmes salariées de la production agricole

Au cours de l'année 2008, les femmes représentent 40 % de la population des salariés du régime agricole avec un effectif de 657 000 personnes, leur nombre est quasiment stable par rapport à 2007 (+0,2 %).

En 2008, les femmes travaillant dans le secteur de la production agricole représentent 61 % des effectifs féminins, soit 401 000 personnes (graphique 8).

Le nombre d'heures travaillées en 2008 par les femmes de la production agricole est de 161 millions d'heures, soit 30 % du nombre d'heures total de l'ensemble des salariés de la production agricole. Le montant correspondant à la rémunération de l'ensemble des femmes salariées de la production agricole s'élève à 1,9 milliard d'euros.

**GRAPHIQUE 8**  
**REPARTITION DES FEMMES SALARIEES DANS LE REGIME AGRICOLE EN 2008**

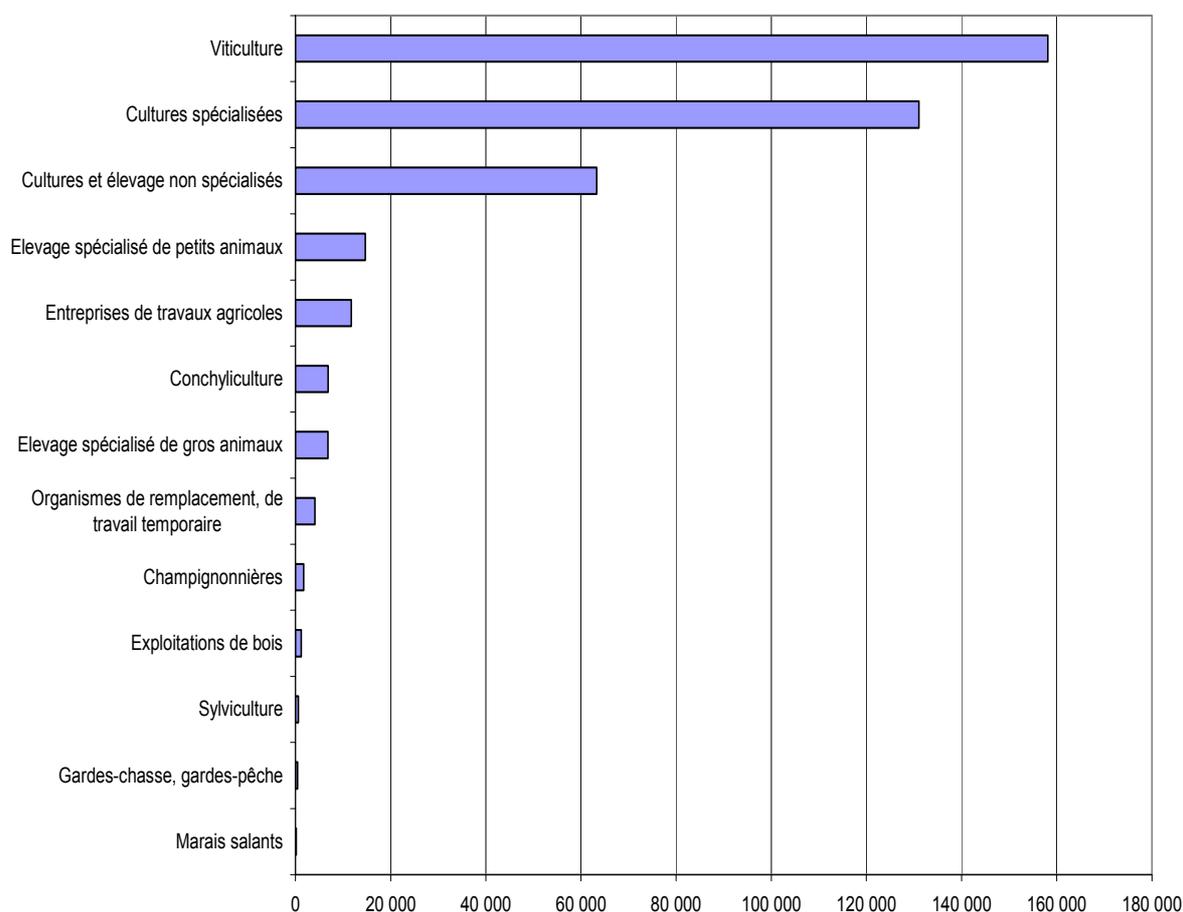


SOURCE : MSA

### 3.1 - Les femmes salariées agricoles travaillent majoritairement dans la viticulture.

Parmi les femmes salariées de la production agricole, 39 % travaillent dans la viticulture, 33 % dans les cultures spécialisées et 16 % dans les cultures et élevage non spécialisés (graphique 9).

**GRAPHIQUE 9**  
**LES FEMMES SALARIEES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2008**



SOURCE : MSA

### 3.2 - Les femmes salariées agricoles sont principalement en CDD

Le contrat à durée déterminée (CDD) est la nature de contrat dominant et majoritaire chez les femmes salariées d'exploitation : 87 % des contrats sont des CDD contre 13 % de contrats en CDI.

La proportion de contrats en CDI est sensiblement plus élevée pour les salariés de sexe masculin avec 19 %. Les différences sont statistiquement significatives.

Les contrats en CDD pour les femmes salariées de la production agricole représentent 52 % du volume du travail contre 43 % pour leurs homologues masculins.

La part du montant total des rémunérations pour les salariés de sexe féminin est de 48 % en CDD, contre 36 % pour les salariés de sexe masculin (tableau 2).

**TABLEAU 2**  
**NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL ET MONTANT DE LA REMUNERATION**  
**DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2008**

	Volume d'heures de travail (en milliers d'heures)		Montant de la rémunération (en millions d'euros)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>CDI</b>	76 893	212 610	887	2 634
<b>CDD</b>	84 255	161 842	820	1 497
<b>TOTAL</b>	<b>161 148</b>	<b>374 452</b>	<b>1 707</b>	<b>4 131</b>

SOURCE : MSA

Le temps de travail moyen pour les femmes en CDD est de 178 heures, contre 227 heures pour les hommes. De même, pour les femmes en CDI, le temps de travail annuel est de 1 088 heures contre 1 308 heures pour les salariés de sexe masculin.

Le salaire horaire moyen pour les femmes en CDD est de 10 euros contre 9 euros pour son homologue masculin. En ce qui concerne le salaire horaire des femmes en CDI, il est identique à celui des hommes et égal à 12 euros.

### **3.3 - Les contrats à temps partiel**

Les femmes salariées de la production en CDD sont 2 % à être en contrat à temps partiel.

Concernant les contrats en CDI, 27 % sont en temps partiel contre 9 % chez les hommes.

## Chiffres clés pour les femmes dans l'agriculture au 1<sup>er</sup> janvier 2009

### Femmes non salariées :

#### *Les chefs d'exploitation*

- ➔ 123 768 femmes chefs d'exploitation présentes en janvier 2009.
- ➔ Proportion de femmes chef d'exploitation : 25 %.
- ➔ 7 248 nouvelles installations pour les femmes.
- ➔ Superficie moyenne de l'exploitation : 38 ha.
- ➔ Age moyen : 51 ans.
- ➔ Proportion de moins de 40 ans : 15 %.
- ➔ Proportion de plus de 55 ans : 39 %.
- ➔ Proportion d'exploitantes au réel : 67 %.
- ➔ Assiette brute moyenne au réel : 10 451 €.
- ➔ Assiette brute moyenne au forfait : 4 875 €.
- ➔ Proportion d'exploitantes en nom personnel : 47 %.

#### *Les conjointes actives*

- ➔ 44 286 conjointes d'exploitants avec
  - 86 % de conjointes collaboratrices à titre exclusif ou principal
  - 14 % de conjointes collaboratrices à titre secondaire
- ➔ Superficie moyenne de l'exploitant dont la conjointe est active : 63 ha.

### Femmes salariées de la production agricole :

- ➔ 401 000 femmes salariées de la production agricole.
- ➔ Nombre d'heures annuel travaillées : 161 millions d'heures.
- ➔ Montant global de la rémunération : 1,7 milliard d'euros.
- ➔ 39 % de femmes salariées dans la viticulture, 33 % dans les cultures spécialisées et 16 % dans les cultures et l'élevage non spécialisés.
- ➔ Proportion des contrats en CDD : 87 %.
- ➔ Proportion des contrats en CDI : 13 %.
- ➔ Part des CDI dans le volume d'heures : 48 %.
- ➔ Part des CDI dans les rémunérations : 52 %.

# Cartes, Graphiques et Tableaux



## Liste des cartes

Carte 1 : Installations de femmes chefs d'exploitation de 40 ans et moins en 2008	11
Carte 2 : Installations de femmes chefs d'exploitation de 55 ans et plus en 2008	11
Carte 3 : Proportion de femmes chefs d'exploitation en nom personnel en 2009	12
Carte 4 : Pourcentage de femmes conjointes actives dans l'exploitation en 2009 parmi l'ensemble des conjointes	17



## Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des femmes chefs d'exploitation selon l'âge en 2009	9
Graphique 2 : Répartition des hommes chefs d'exploitation selon l'âge en 2009	9
Graphique 3 : Forme juridique des exploitations des femmes chefs d'exploitation en 2009	13
Graphique 4 : Répartition des femmes chefs d'exploitation ou d'entreprise selon la catégorie de risque ATEXA en 2009	14
Graphique 5 : Concentration des terres des femmes chefs d'exploitation en 2009	15
Graphique 6 : Concentration de l'assiette brute des femmes chefs d'exploitation en 2009	16
Graphique 7 : L'activité des conjointes actives dans l'exploitation selon la catégorie de risque ATEXA en 2009	18
Graphique 8 : Répartition des femmes salariées dans le régime salarié agricole en 2008	19
Graphique 9 : Les femmes salariées de la production agricole en 2008	20



## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de nouveaux installés de 40 ans et moins par tranches d'âge et sexe en 2008	10
Tableau 2 : Nombre d'heures de travail et montant de la rémunération de la production agricole en 2008	21

